

Certificat en droit des affaires - 4755

CRÉDITS :

30 crédits, Premier cycle

DIPLÔME :

Certificat en droit des affaires

OBJECTIFS :

Objectif général

Permettre aux étudiants et étudiantes, d'acquérir des connaissances et habiletés propres aux fondements du droit et au droit des affaires, rehaussant ainsi leurs compétences pouvant être mises à profit dans le cadre de leur fonction au sein de leur organisation.

Objectifs spécifiques

Développer des connaissances en regard des normes, des processus, des dispositifs légaux et réglementaires ainsi que de l'environnement juridique des entreprises;

Appliquer ces connaissances dans la pratique du travail en entreprise;

Développer des compétences, l'autonomie et la polyvalence dans le domaine du droit des affaires.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TP	Démarrage par cohorte					
Campus de Lévis	TP	Démarrage par cohorte					

TP : Temps partiel

Notes sur l'admission

Ce programme est offert par démarrage de cohorte. Veuillez communiquer avec le Service de la formation continue au 1 800 511-3382, poste 1818 ou par courriel à l'adresse suivante : formationcontinue@uqar.ca pour signifier votre intérêt à joindre la prochaine cohorte.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale au Québec

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

Base études universitaires au Québec

Avoir réussi un minimum de cinq (5) cours universitaires (15 crédits) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

Base expérience

Expérience de travail : posséder des connaissances appropriées et une expérience d'au moins deux (2) ans, dont une (1) en continue, dans un domaine connexe à l'administration.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences

linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

PLAN DE FORMATION :

Cours liés au DROIT GÉNÉRAL

ADM15120	Droit judiciaire (3 cr.)
ADM15220	Théorie des obligations (3 cr.)
ADM15320	Droit et responsabilité civile et professionnelle (3 cr.)
ADM15420	Droit du travail et de la santé et de la sécurité (3 cr.)
ADM15520	Droit des administrations publiques (3 cr.)

Approfondissement DROIT DES AFFAIRES

ADM15620	Droit des contrats (3 cr.)
ADM15720	Droit des contrats commerciaux (3 cr.)
ADM15820	Droit des compagnies et des sociétés (3 cr.)
ADM15920	Droit des biens et de la propriété (3 cr.)
ADM16020	Financement de l'entreprise et insolvabilité (3 cr.)

Création de programme approuvée lors de la CE du 6 octobre 2020 (CE-564-7181) et du CA du 20 octobre 2020 (CA-729-8874).

ADM15120**Droit judiciaire**

Objectif : Comprendre l'environnement juridique au Québec, le fonctionnement des tribunaux, les étapes d'une cause civile et les modes alternatifs de solution de conflits.

Contenu : Sources du droit. Recherche juridique. Organisation judiciaire des tribunaux. Tribunaux civils, administratifs, criminels, pénaux. Déroulement d'un procès au civil, jugement, appel. Médiation, conciliation, arbitrage.

ADM15220**Théorie des obligations**

Objectif : Comprendre les concepts et les principes relatifs aux éléments constitutifs, aux sources, aux espèces et aux effets des obligations, soit l'exécution et les modalités des obligations ainsi que la transmission et l'extinction des obligations.

Contenu : Les parties, relation créancier-débiteur, objet et cause. Devoirs de résultats, moyens, renseignements. Acte juridique, fait juridique, loi, gestion d'affaires, réception de l'indu, l'enrichissement injustifié. Obligation conditionnelle, à terme, clause pénale, divisible, indivisible, conjointe, solidaire, alternative, facultative. Cession de créance, subrogation, novation, délégation. Paiement, exécution de l'obligation, arrivée du terme extinctif, novation, remise, prescription, compensation, confusion, cas de force majeure, prescription extinctive.

ADM15320**Droit et responsabilité civile et professionnelle**

Objectif : Comprendre les principes et les notions de base de la responsabilité contractuelle, extracontractuelle et professionnelle en vigueur en droit québécois.

Contenu : Régime de responsabilité. Indicateurs entraînant la responsabilité civile. Présomption de faute en responsabilité extracontractuelle. Mise en œuvre du droit à l'exécution de l'obligation. Atténuations de la responsabilité civile. Moyens d'exonération. Responsabilité et indemnisation sans faute. Extinction. Responsabilité et assurances. Responsabilité professionnelle. Code de déontologie. Faute et sanction disciplinaire. Processus de gestion des conflits et des plaintes.

ADM15420**Droit du travail et de la santé et de la sécurité**

Objectif : Comprendre les principes et les notions du droit individuel, du droit collectif et de la santé et de la sécurité au travail.

Contenu : Partage des compétences législatives. Contrat individuel de travail. Contrat collectif de travail. Charte des droits et libertés de la personne. Charte

canadienne des droits et libertés. Loi sur les normes du travail. Loi sur la santé et la sécurité du travail. Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

ADM15520**Droit des administrations publiques**

Objectif : Comprendre les principes et les notions du droit des administrations publiques.

Contenu : Partage des compétences législatives. Analyse de la hiérarchie des sources du droit. Rôle et place du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Interprétation et application jurisprudentielle de la « Charte canadienne des droits et libertés », de la « Charte des droits et libertés de la personne ». Pouvoirs des autorités administratives. Notion et pouvoir d'exercice du pouvoir discrétionnaire. Actes réglementaires. Délégation des pouvoirs des autorités administratives. Principe, contenu et mise en œuvre de la légalité administrative. Interprétation des lois.

ADM15620**Droit des contrats**

Objectif : Comprendre les conditions de validité et de formation des contrats et leurs effets juridiques.

Contenu : Connaissance de l'environnement juridique. Conditions de fonds et de forme. Espèces de contrat. Contenu, mesure des effets, moyens de preuve, interprétation, modification et annulation. Protection des parties et processus d'analyse. Contrats internationaux. Vente. Louage.

ADM15720**Droit des contrats commerciaux**

Objectif : Comprendre les principes et les notions de base des contrats commerciaux et leurs effets juridiques.

Contenu : Législation applicable aux secteurs commercial et industriel. Connaissance des règles particulières : procuration, assurances, transport, commerce électronique, contrat d'entreprise et de service, contrelettre, franchisage, propriété intellectuelle, lettre de change. Mesure des effets des contrats.

ADM15820**Droit des compagnies et des sociétés**

Objectif : Comprendre les principes et les notions de base liés aux règles de structuration et de fonctionnement des sociétés et des compagnies provinciales et fédérales.

Contenu : Distinction entre les différentes formes juridiques d'entreprise. Création et organisation de la société de personnes. Création et organisation de la compagnie. Objets, pouvoirs et activités de la compagnie. Capital-actions, actionnaires, conseil d'administration, officiers. Compagnie et les tiers. Protection des minoritaires. Dissolution et reconstitution. Compagnies publiques.

ADM15920**Droit des biens et de la propriété**

Objectif : Comprendre les principes et les notions de base dans le domaine des biens et de la propriété.

Contenu : Analyse des règles juridiques régissant les biens et la propriété. Qualification des biens. Modes d'acquisition du droit de propriété. Modalités et démembrements du droit de propriété. Copropriété. Prescription acquisitive. Enregistrement des droits réels. Limites au droit de propriété : expropriation et autres types. Régimes de protection du territoire agricole et des biens culturels.

ADM16020**Financement de l'entreprise et insolvabilité**

Objectif : Comprendre les principes, les notions de base du financement des entreprises et les conséquences de l'insolvabilité de l'entreprise.

Contenu : Cautionnement. Financement avec ou sans garantie. Hypothèque mobilière et immobilière. Crédit-bail, l'affacturage, article 427 de la loi sur les banques, acte de fiducie. Insolvabilité, proposition du consommateur, processus de faillite volontaire ou forcée, actes préjudiciables, offre de concordat, proposition du consommateur, libération, effets. Loi sur les arrangements avec les créanciers de compagnies. Mesure des conséquences de l'insolvabilité de l'entreprise.